2026/70

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-218900595-20261013-2026_70-DE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
15	15	13	15

Séance du 13 octobre

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre

Date de convocation : 09/10/2026
Date d'affichage : 09/10/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. GUILLAUME – M. FRERY – E. BARRE – C. COUPLET – C. BRONISEL – C. RATIVEAU – M. REVEILLE – A. VEDOVATI – M. MOJAISKY R. GUILLIN – I. LEPRUN – A. BRONISEL
Absents ayant donné pouvoir : C. TAHALY à E. TRESCARTES et M. BOURDIGUEL à C. COUPLET
Secrétaire : A. BRONISEL

ASSOCIATION RECRE'ACTIVE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Par courrier du 10 septembre 2026, l'association Récré'active de Bussy-en-Othe a sollicité la commune pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle à l'occasion du loto organisé le 29 novembre 2026 à la salle polyvalente. Cette subvention permettrait l'achat de lots pour les participants.

Mme le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Récré'active de Bussy-en-Othe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

EMET un favorable.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Amaury BRONISEL

Le Maire
Evelyne TRESCARTES